

Echelle : 1 / 5 000

HISTORIQUE DU PLU :
Révision générale
Approuvée par DCM du 22 mai 2025

MAP ARCHITECTURE & URBANISME
4 Place Sadi Carnot
13002 Marseille
Tél : 04.95.09.42.00

Localisation des zones de risques - à titre indicatif - Se référer au Tome 2 - Annexes

- Le diagramme légendaire est organisé en deux colonnes. La colonne de gauche contient six cases rectangulaires, chacune avec un motif distinctif. La colonne de droite contient six descriptions de zones correspondant à ces motifs. Les zones sont classées par ordre de risque décroissant, du haut vers le bas.

	Limite de zone
	Risque amiante fort
	Zone concernée par le risque incendie feu de forêt (PPRIFI)
	Zone concernée par le risque technologique (Servitude PM3 (gaz))
	Zones exposées aux submersions marines (AZS)
	Risque inondation (PPRI)
	Zone inondable par débordement
	Talwegs
	Zones de production et d'aggravation du ruissellement pluvial

